



CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 8 octobre 2020

Contact presse : Julie Barbier
julie.barbier@mairie-toulouse.fr

Service de presse - t. 05 61 22 21 47
service.presse@mairie-toulouse.fr

MAIRIE DE  TOULOUSE

WWW.TOULOUSE.FR

Toulouse en grand !

§ Emploi - Plan de lutte contre la Précarité

Délibération n° 17.1 : 274 000 € pour les lauréats de l'appel à projets post Covid

La crise sanitaire entraîne inexorablement une crise de l'emploi et avec elle l'aggravation des inégalités sociales et un risque de chute dans la précarité pour les familles fragiles. Solidaire et attentive aux besoins des Toulousains, la Mairie participe au plan de lutte contre les précarités de Toulouse Métropole. Après avoir lancé un appel à projets auprès de structures dédiées, le Conseil Municipal propose d'attribuer des subventions à six associations porteuses d'actions nouvelles pour l'emploi, pour un montant global de 274 000 €.

Adie (Association pour le Droit à l'Initiative Economique). L'Adie renforce le fonds pour ses prêts d'honneur en 2020 afin de maintenir et consolider l'activité des micro-entrepreneurs, installés depuis moins de 3 ans. Ces prêts sans intérêt pourront aller jusqu'à un montant maximal de 10 000 € pour 40 créateurs déjà bénéficiaires d'un microcrédit de l'Adie, avec un différé de remboursement jusqu'à 60 mois. En parallèle, un service de coach permettra de conseiller les entrepreneurs sur leur relance. >> **140 000 €**

ER2C, (Ecole Régionale de la Deuxième Chance). L'Ecole travaille pour renforcer l'autonomie des publics « deuxième chance », lutter contre la fracture numérique et permettre une insertion durable, en généralisant la méthode pédagogique nommée « Réflexion et Stratégie. Une « mallette pédagogique » sera, par la suite, diffusée plus largement, pour permettre aux acteurs de la formation et de l'insertion de bénéficier d'une méthode complète et transférable visant le développement de l'autonomie et l'acquisition d'autres soft-skills, les fameux savoir-être. >> **20 000 €**

Avenir Nouvelle, Maison des Chômeurs. L'association accompagne vers l'emploi des personnes en grande précarité à cause à la crise du Covid-19. Ce soutien spécifique porte sur un an avec techniques de recherche d'emploi, recherche de formations, orientation, recherche d'offres, candidatures en ligne, préparation à l'entretien d'embauche et des ateliers collectifs. Il est réservé à 150 bénéficiaires, dont 50 issus des quartiers prioritaires et 30 personnes reconnues travailleurs handicapés. >> **13 000 €**.

Arpade, (Association Régionale de Prévention et d'Aide face aux Dépendances et aux Exclusions). L'association expérimente le Dispositif Premières Heures (DPH), dans le cadre du projet Convergence, accessible à des personnes en situation de très grande exclusion, à la rue ou en centre d'hébergement d'urgence. Il leur permet d'engager un parcours d'insertion. Sa mise en œuvre s'appuie sur des contrats de travail de courte durée et un nombre d'heures hebdomadaire progressif, sans attente de productivité, dans des chantiers d'insertion, et sur un accompagnement renforcé par de l'hébergement. Cette action cible 80 bénéficiaires avec des maraudes réalisées dans une démarche d'« aller vers ». Le financement portera sur l'amorçage de la démarche. >> **36 000 €**

***Inter Relais.** L'association va organiser des ateliers de renforcement des soft-skills de salariés en insertion afin de faciliter leur intégration professionnelle. Ils ont pour objectif d'accroître leur employabilité. Le financement de cette action portera sur les 80 Toulousains parmi les 150 salariés en insertion de l'association (dont 14 travailleurs handicapés et 35 issus des quartiers prioritaires). >> 25 000 €.*

***Collectif de Valeurs pour l'Insertion et la Formation par le Sport.** Ce collectif utilise l'hygiène de vie comme porte d'entrée pour un accompagnement des adultes de 30 à 60 ans vers l'emploi, grâce à un accompagnement personnalisé, en prenant appui notamment sur des activités physiques et sportives. Cet accompagnement, allant de 1 à 6 mois, en fonction des besoins des bénéficiaires et de leur degré d'autonomie, sera réalisé sous différentes formes : remobilisation, mise en relation, orientation vers le droit commun, mise en place d'ateliers thématiques à dominante sportive ou sur le thème de la santé, etc... >> 40 000 €*

§ International : solidarité avec le Liban

Délibérations 18.1 - 18.2 - 18.3 : Toulouse s'engage pour Beyrouth

Après la terrible explosion survenue le 4 août dernier à Beyrouth, pour laquelle Jean-Luc Moudenc a affirmé son soutien aux Libanais dès les premières heures, la Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole apportent une aide concrète aux habitants de la capitale libanaise.

La mobilisation des acteurs du territoire réunis au sein du Comité de coordination Europe et International a permis de rassembler en peu de temps et dans une totale synergie d'importants moyens matériels et financiers, acheminés par un vol de la Fondation Airbus. Les dons recueillis vont au plus proche des besoins, notamment par l'entremise d'associations de terrain comme Arc-en-ciel et Offre Joie.

Près de 50m³ et 3 tonnes de matériel collectés dans les services municipaux. La Mairie de Toulouse, qui avait mis une salle à disposition pour le stockage des dons, a elle-même collecté auprès de ses services près de 50m³ et 3 tonnes de matériel (mobilier, informatique, matériel scolaire...) et de produits de première nécessité comme des denrées alimentaires non périssables.

Des subventions au C.H.U. et à l'association Les Amis du Liban de Toulouse sont engagées dans l'urgence par la Mairie de Toulouse pour leur permettre de renforcer leurs actions ciblées. Le CHU de Toulouse oriente ainsi son soutien à l'attention de l'Hôpital Saint Georges, qui, en première ligne de la déflagration et détruit à 70%, a subi de lourdes pertes humaines et matérielles. Le CHU qui accueille notamment en formation depuis 1984 des médecins internes de cet hôpital universitaire de Beyrouth a envoyé une palette de médicaments en réponse aux demandes des équipes sur place.

Toulouse Métropole a enfin activé le dispositif Oudin pour des actions sur l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement et ensuite dans une action collaborative de plus grande importance. Ces actions visent à soulager l'hôpital de campagne Saint-Georges qui est confronté à des difficultés de prise en charge des victimes et de distribution d'eau.

§ Aux côtés des Toulousains pour embellir le patrimoine

Délibérations 26.1 - 26.2 :

La Mairie de Toulouse augmente les aides au ravalement des façades

Privé ou public, le patrimoine historique de notre ville, notamment dans le périmètre du Site Patrimonial Remarquable (SPR) est un héritage commun qui bénéficie à tous.

La Mairie de Toulouse renforce son action en faveur du cadre de vie en accompagnant les Toulousains dans leurs travaux de restauration de façades. Des campagnes de ravalement obligatoire sont lancées régulièrement depuis 2016 sur les places et artères du centre-ville qui font l'objet d'aménagements urbains, ainsi qu'un accompagnement sur les travaux des rez-de-chaussée commerciaux.

Des aides financières sont apportées aux propriétaires sous certaines conditions, soit à un taux de 20 % des travaux en campagne obligatoire, soit à un taux de 10 % des travaux sur le reste du Site Patrimonial Remarquable pour les travaux engagés volontairement par les propriétaires.

Plus de 1400 immeubles ont été ainsi rénovés, modifiant de manière visible et qualitative le paysage urbain du centre ancien.

Afin de favoriser cette mise en valeur, la Mairie de Toulouse propose d'élargir les aides à 20% pour l'ensemble du Site Patrimonial Remarquable, à partir de janvier 2021.

Plus de 122 000€ de subventions attribuées pour 9 immeubles du centre-ville

La Mairie de Toulouse propose de nouvelles subventions à hauteur de 122 443€ pour le ravalement d'une dizaine d'immeubles situés en centre-ville : rue des Lois, rue Deville, rue Jean Suau, rue du Taur, rue Saint-Bernard, rue des Tourneurs et rue Béraldi.

Lors du Conseil municipal du 10 juillet, la Collectivité, qui accompagne par ailleurs la relance de l'activité avec un plan important pour l'emploi de 95 M€, avait prolongé d'un an les délais de subventions et d'achèvement des travaux de ravalement obligatoire des quatre campagnes en cours. La 10ème campagne avait été lancée en décembre 2019.